Les échéances de l'année

Au regard de son importance, le 1er trimestre est divisé en deux :

- vers la mi-octobre, relevé de notes de mi-trimestre.
- début décembre, bulletin de fin de trimestre.

Les 2ème et 3ème trimestres :

- le bulletin du 2ème trimestre, début avril.
- Le bulletin du 3ème trimestre, début juin.

Sur les bulletins, on trouve :

- les moyennes et appréciations par discipline.
- l'appréciation du conseil de classe.
- au 2ème trimestre, l'avis pour le passage.
- au 3ème trimestre, le choix du conseil.

Quand rencontrer les professeurs ?

- ✓ Lors de la réunion de présentation des équipes : début septembre.
- ✓ Lors des rencontres parents/professeurs : en décembre et en mars.
- ✓ Lorsque le professeur principal propose un rendez-vous.
- ✓ En demandant un entretien à un professeur par l'intermédiaire du carnet de liaison.
- ✓ En sollicitant un rendez-vous auprès de l'équipe de direction et des CPE.

Au collège, les élèves ont 26 heures de cours obligatoires, auxquelles s'ajoutent des options éventuelles.

Aucune classe n'a un emploi du temps identique.

L'emploi du temps des élèves varie entre les semaines A et B !

Les cours du matin ont lieu entre 8h et 12h, ceux de l'après-midi entre 13h30 et 17h30.

Les horaires hebdomadaires en 6ème

Horaires légaux :

Français : 4h30
Mathématiques : 4h30
Langue vivante étrangère : 4h
Histoire-Géographie : 3h
Sciences de la vie et de la terre : 1h
Technologie : 2h
Sciences physiques : 1h
Arts plastiques : 1h
Education musicale : 1h
Education physique et sportive : 4h

Options :

Section handball : 2h
Section football féminin : 2h
Section bilangue anglais/allemand : 3h
(l'anglais passe à 3h)

Heure de vie de classe : 10h annuelles

Bon à savoir !

En mathématiques et français, du co-enseignement est mis en place.

En EPS, les élèves doivent obligatoirement venir avec un équipement sportif et notamment des chaussures de sport.

Durant l'année scolaire, les élèves pratiqueront divers sports dont la natation.

A partir de la 5ème, les élèves qui ne sont pas en bilangue anglais/allemand pourront prendre une LV2 espagnol.

A partir de la 5ème, les élèves pourront prendre une option latin et en 3ème prendre à la fois option latin et option grec.

L'heure de vie de classe est faite à la demande du professeur principal qui la fait noter par les élèves dans le carnet de liaison.

L'entrée en 6ème
Au Collège Henri Wallon

3 place Danton – 94200 Ivry-sur-Seine
Téléphone : 01.45.15.03.07

L'équipe d'encadrement du collège

Principal : Monsieur Ordonez
Principale adjointe : Madame Paroux
Gestionnaire : Madame GIRARDIN
CPE : Madame MILLEVILLE & Monsieur GOUEZOU
Infirmière : Madame BEILAILI
Assistante sociale : Madame BOISGROSSET
Secrétaire de direction : Madame Tandian
Secrétaire d'intendance : Madame SPIESSER

Chers futurs élèves de 6ème,

Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous accompagner, dans votre nouvel établissement scolaire pour qu'il devienne vôtre, avec une volonté partagée d'exigence et de bienveillance !

M.Ordonez et toute l'équipe scolaire

Le CDI accueille votre enfant toute la semaine pour emprunter des livres, travailler ou participer à des Clubs animés par la documentaliste.

De l'aide aux devoirs sera proposée à votre enfant dès le milieu du mois de septembre. Cette année 22 créneaux se répartissent sur la semaine.

14 clubs sont proposés sur la pause méridienne dont un club manga, un club jeux, un club vidéo, un club tennis de table, un club football féminin,etc.

Le mercredi après-midi, le collège propose des activités sportives encadrées par les professeurs d'EPS dans le cadre de l'association sportive. Une information est faite en début d'année scolaire par les professeurs. Les sports pratiqués sont le handball, le tennis de table, la boxe, le football féminin.

Pour vous informer, ayez les bons réflexes !

- Sur le site www.college-wallon-ivry.fr, vous trouverez de nombreuses informations sur le collège.

- Par l'intermédiaire du site du collège, vous pouvez accéder à l'espace parents et élèves de PRONOTE, pour consulter les notes et devoirs en ligne.

- Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par l'intermédiaire du carnet de liaison.

Pour les parents, il est nécessaire de consulter le carnet de liaison qui contient de nombreuses informations sur la journée de votre enfant.

Les règles de la vie scolaire

- **Pour entrer et sortir du collège**, votre enfant doit présenter son carnet de liaison à la grille.

- **La ponctualité** est exigée au début des cours. En cas de retard, il faut prendre un billet à la vie scolaire.

- **En cas d'absence**, il faut prévenir le bureau de la vie scolaire et y déposer un justificatif à son retour.

- Le matin, après la cantine et les récréations, il faut se rassembler dans la cours sur sa ligne de rangement.

- **L'usage des téléphones portables**, MP3 et autres consoles portables au sein du collège est interdit. Ils pourront être confisqués et restitués à la fin de la journée de l'élève.

- Afin d'éviter tout risque de vol, évitez d'emmener des objets de valeur au collège.

- **La circulation dans les couloirs** est interdite en dehors des interclasses.

- **Des punitions et sanctions** existent en cas de non-respect du règlement intérieur.

Dans le carnet, se trouve le règlement intérieur de l'établissement.

Les règles de la demi-pension

- L'inscription à la demi-pension peut se faire tout au long de l'année. Pour se désinscrire, il faut attendre la fin du trimestre en cours.
- Le déjeuner a lieu en 2 services, entre 11h et 13h30.
- Le paiement de la demi-pension, signé, doit être remis au bureau de l'intendance.
- Un comportement incorrect peut entraîner une exclusion de la demi-pension.

Visite virtuelle du collège :

https://www.college-wallon-ivry.fr/index.php/2020/06/15/visitez-le-college/

Qui demander ?

- Pour la demi-pension et les demandes de bourses : joindre **l'intendance.**

- Pour les retards, absences et toutes difficultés, appeler le service de vie scolaire, en particulier les **CPE.**

- Pour les documents administratifs : joindre Madame HAFIDHOU, **secrétaire de direction.**

- Pour des problèmes de santé : contacter Madame BELAILI, **l'infirmière du collège.**

- L'ERSEH, se charge des élèves en situation de handicap.

- Pour des problèmes sociaux ou personnels : demander Madame BOIGROSSET, **notre assistante sociale.**

- Pour avoir une écoute : demander un rendez-vous à la vie scolaire avec la **psychologue de l'éducation nationale.** Elle rencontre les élèves et les familles.

- Pour les manuels et les livres : demander des informations à **l'intendance.**

- Pour les dispenses d'EPS : voir directement avec les **professeurs d'EPS.**